Contrat d'Abonnement Premium Olona Talents

Entre les soussignés :

Ci-après dénommé : ABL OUTSOURCING

Adresse: Lot 092 B Mamory Ivato 105 Ambohidratrimo

FT

Ci-après dénommée : Société OLONAPROD, dont le siège est situé Lot VE 48 Bis Ambatovinaky, représentée par Madame Niaina RALISATA, La Gérante ; Monsieur Stephane MAUREL, Co-gérant.

Préambule

Les présentes conditions d'utilisation régissent les modalités du **Contrat d'Abonnement Premium Olona Talents**. En souscrivant à cet abonnement, le client accepte l'intégralité des présentes conditions.

Article 1 - Objet du contrat

Ce contrat a pour objet la souscription à l'offre **Premium Olona Talents**, permettant au client de bénéficier de services numériques exclusifs en matière de recrutement, de visibilité et d'accès à la CVthèque Olona Talents.

Article 2 - Services inclus

- Mise en avant du profil de l'entreprise sur la plateforme Olona Talents.
- Accès illimité à la CVthèque :
- Diffusion illimitée d'offres d'emploi.
- Mise en avant automatique des annonces pendant 7 jours.
- Accès à un espace statistique personnalisé.
- Support dédié pour assistance et conseil en recrutement.
- Remises exclusives sur les prestations de portage salarial.

Article 3 - Modalités d'utilisation et d'accès

Les services sont accessibles depuis l'espace personnel de l'entreprise sur www.olona-talents.com.

Un accompagnement par notre équipe est disponible sur demande via :

- Téléphone
- WhatsApp
- Email

Article 4 - Engagement et renouvellement

Le présent contrat est conclu pour une durée mensuelle, renouvelable tacitement à sa date d'anniversaire.

Le client peut résilier son abonnement à tout moment, avec un préavis minimum de 2 jours avant la date d'échéance mensuelle, en adressant une demande écrite par email ou message.

Article 5 - Conditions de paiement

- Premier paiement exigible à la signature.
- Paiements suivants : à chaque date anniversaire mensuelle.
- Modes acceptés : Virement bancaire, Mobile Money, espèces.
- En cas de retard de plus de 7 jours, les services seront suspendus, et une majoration de 10 % sera appliquée tous les 7 jours.

Article 6 - Engagement de la Société

La société garantit les tarifs en vigueur pendant une période de 12 mois à compter de la signature.

Toute révision tarifaire sera communiquée avec un préavis d'un mois et prendra effet au 1er janvier 2026 au plus tôt.

Article 7 - Responsabilités et obligations

Le Client s'engage à utiliser les services conformément à leur destination.

La Société ne saurait être tenue responsable en cas d'utilisation abusive ou frauduleuse du compte client.

Article 8 - Législation applicable

Le présent contrat est régi par les lois en vigueur à Madagascar.

En cas de litige, compétence est attribuée aux tribunaux d'Antananarivo.